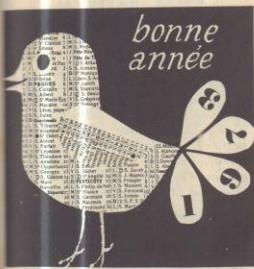


LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

37^e année - Numéro 381

Janvier 1973 - 25 Francs CFA



TOUS LES GRANDS
CHOIX BUDGÉTAIRES
ATTENDUS ONT-ILS
ÉTÉ FAITS ?

1 - Situation actuelle et perspective d'amélioration de l'appréciation budgétaire

En lançant le slogan de Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale, le Gouvernement Militaire Révolutionnaire n'a fait que dire dans quel esprit il entendait travailler. Cela est naturellement fondamental. Mais ce résout nullement dans les détails ce que suppose une telle politique en économie et en finances ; et en particulier, il n'en établit pas une conception d'exécution claire, une sorte de canevas scientifique complet. Ce devoir incombe au Ministre des Finances et de l'Economie, à son équipe et à ses collaborateurs. Mais reconnaissions l'apprécié de la tâche. En trois mois, il était impossible de découvrir les arcanes et les labyrinthes d'un budget d'Etat pour en rectifier les tracés et en corriger les fautes. C'est pourquoi, l'acte d'engagement économique capital que constitue pour toute une année le budget National n'aura réservé que très imparfaitement les surprises auxquelles on s'attendait depuis le 20 novembre 1972, en un mot, on s'est très peu éloigné des sentiers battus.

Le budget national sera cette année encore la somme arithmétique des recettes, d'une part et des dépenses de l'autre, sans que, de manière imaginable, une finalité économique, autre que la recherche des moyens pour couvrir les dépenses jugées incompressibles de l'Etat, ne soit donnée ni aux unes, ni aux autres. La justification qui consiste à alléguer que c'est là le lot des pays sous-développés n'est ni vraie ni surtout fondée. Car les contre-exemples ne manquent ! Cuba, par exemple, en fonction de ses problèmes propres, a su à drainer le maximum de sa production du sucre vers les marchés

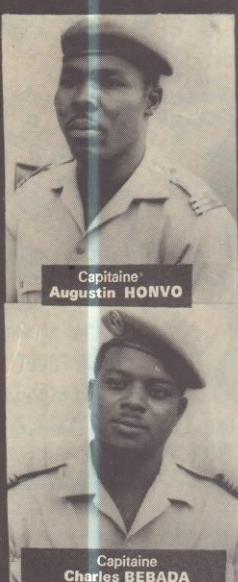
(Suite en page 4)

LE COMITÉ MILITAIRE DE LA REVOLUTION

Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire a eu à nommer les membres du Conseil Militaire de la Révolution (C.M.R.) au cours du conseil des ministres du 17 novembre dernier. Les membres du C.M.R. qui sont au nombre de 15 dont 4 Capitaines, 7 Lieutenants, 1 Sous-lieutenant, 2 Adjudants-chef et 1 Adjudant ont été installés dans leurs fonctions le samedi 25 novembre au cours d'une cérémonie au Palais de la République à Cotonou.

Comme le soulignait le Chef de l'Etat, le C.M.R. "est après le G.M.R. le second noyau actif de notre révolution". Membres d'un organisme con-

(Suite en page 4)



Capitaine
Augustin HONVO



Capitaine
Charles BEBADA



Capitaine
Lucien GBETOVENONMON



Capitaine
Joseph HOUNDOUKINNOU



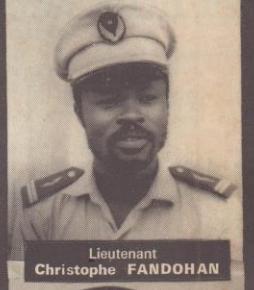
Lieutenant
Adolphe BIAOU



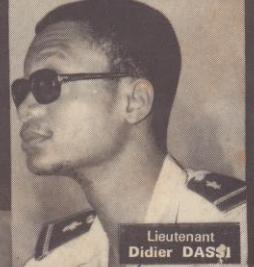
Lieutenant
Marcellin TOSSOU



Lieutenant
Aristide BONI



Lieutenant
Alphonse HOUNDEGLA



Lieutenant
Christophe FANDOHAN

Lieutenant
Didier DASSI

Des problèmes qui demandent solution pour le grand bien de la population

Si de tout temps et sous toutes les latitudes, l'évolution sociale a toujours suscité de nouveaux problèmes tant au niveau des masses que des organisations qui les encadrent, ceux posés dans les pays en voie de développement, revêtent des aspects plus ou moins spécifiques, pénibles, voire dramatiques suivant les groupes humains appelés à en supporter les conséquences et en faire les frais. Parmi ces problèmes multiples et divers, certains sont de conjoncture. Qu'il nous soit permis d'en évoquer ici quelques uns.

Rentrée scolaire : cauchemar des parents

Après les plantureuses périodes de vacances scolaires qui ont amené dans les foyers la douceur de la joie juvénile à la satisfaction des parents, heureux de recouvrir leurs enfants, quelle n'est pas ensuite leur hantise à l'approche de la rentrée ! En effet, des questions financières de tous ordres inhérentes se posent aussi. Et alors, c'est le cauchemar qui s'installe à son tour dans les foyers ; pour les économiquement faibles, c'est un drame. Il faut renouveler les trousseaux et acheter les fournitures scolaires, payer les pensions, assurer le transport pour ceux qui vont loin. C'est ici précisément que certains aménagements s'avèrent nécessaires. Parmi ces mesures salvatrices, mentionnons qu'un aménagement dans la réglementation des manuels scolaires s'impose. Le changement, presque tous les ans de ces manuels qui ne diffèrent des précédents que du nom des auteurs, la matière enseignée y étant la même, est une source de dépenses qui écrasent les bourses moyennes, surtout quand il s'agit des familles nombreuses, ce qui est généralement le cas chez nous, tant les ménages dahoméens, à quelques rares exceptions près, sont prolifiques !

L'intérêt de cet aménagement que nous souhaitons est qu'il permette aux cadets de profiter des livres de leurs années dans la mesure où les manuels sont changés tous les cinq ou six ans seulement par exemple. Que de services ne rendra-t-on pas aux parents et partant à la Nation toute entière si dans chaque école primaire ou secondaire des bibliothèques permettent de prêter ou de louer des livres aux élèves, à des conditions financières très étudiées, compte tenu du pouvoir d'achat des petites bourses.

Veillons au grain

Les travaux de l'installation pour la fourniture à partir du barrage d'Akossombo (Ghana) vont bon train. Les usagers vont pouvoir bientôt pousser de grands soupirs de soulagement ! Ce n'est pas trop tôt. Car, ils pensent et avec raison que la prise en main par l'Etat de la nouvelle société les libérera des conditions draconiennes et des contraintes de la CCDEE. En effet, cette société ne consent pas à faire de branchements qu'avec des poteaux en béton armé, ce qui revient excessivement cher et ne permet pas à la majorité des citoyens de s'éclairer à l'électricité et, par voie de conséquence, freine le développement social. Evidemment, il faut que la SACAFOM, fournisseuse des poteaux en béton fasse de bonnes affaires ! Pourtant, non loin de nous, au Togo et dans bien des pays hautement développés, des branchements sont faits à partir des poteaux en bois montés sur des fers en "U".

Nous espérons que la CCDEE n'objectera pas les mêmes arguments qu'elle souleva en 1957 pour refuser de faire des branchements avec des poteaux en bois malgré les interventions du Directeur des Travaux Publics d'alors et du Haut Commissaire à Dakar (cf. lettre n° 1.134/T.P. du 3-6-57).

Le bois approprié ne manque pas chez nous. Il ne s'agit pas d'en faire importer par une tierce société intéressée, ce qui reviendra toujours cher. Nos bois de teck donneront largement satisfaction comme au Togo et mettront fin aux dangereuses installations clandestines qu'on voit par-ci par-là dans certains quartiers, à part de frêles poteaux en bois non traité. Tout le monde y gagnera : la nouvelle société augmentera le nombre des abonnés et partant l'accroissement de ses recettes.

Puissent ces quelques lignes retenir l'attention des Autorités dahoméennes pour le grand bien de la population et pour son harmonieux développement social.

André POGNON



LE GOUVERNEMENT MILITAIRE REVOLUTIONNAIRE ET L'UNITÉ NATIONALE

Dans le message historique qu'il a adressé à la Nation à l'occasion du Nouvel An, le Chef du Gouvernement Militaire Révolutionnaire a tenu entre autres choses à exprimer sa préoccupation face à la prolifération des mouvements de masses dont la plupart se réclament d'obédiences diverses et souvent opposées.

Il est aisé de comprendre le souci du Premier dahoméen devant cet anachronisme qui constitue l'existence de ces factions rivales, conséquences inévitables et directes des contradictions politiques et confessionnelles savamment orchestrées et entretenues par les régimes de malheur qui nous ont conduits à la révolution du 26 octobre 1972. L'adhésion massive de nos compatriotes au programme d'action proposé le 30 novembre 1972 par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire et l'approbation unanime des premières mesures d'application de certains points de ce programme ne prouvent-ils pas que désormais les différences d'opinions, les avatars du régionalisme et les propensions matadiennes à la multiplication des associations, fédérations, rassemblements, syndicats et autres caprices du genre ne sont plus de mise à part du moment où tout le monde parle le même langage : celui de la révolution ? D'ailleurs la logique voudrait que si plusieurs groupements peuvent efficacement coopérer à la défense d'une même cause nationale et à la poursuite des mêmes objectifs, un front uni (pas à la manière discriminatoire du P.D.U.) serait encore plus apte à promouvoir la cohésion nationale et à hâter la mobilisation générale des masses contre les forces rétrogrades de l'intérieur et de l'extérieur.

En réalité, le spectacle minable des divisions actuelles et l'autosatisfaction de certains activistes qui prétendent être les seuls à détenir la clé et le secret de la solution des malheurs dont souffre notre pays ne peuvent que perpétuer le scepticisme et l'apathie que l'on observe depuis quelque temps au niveau des masses populaires. Et si l'on ne se hâte de rectifier la tonalité qui se dessine chez certains opportunistes qui mesurent l'ardour révolutionnaire au volume des injures qu'ils peuvent proférer, nous courrons le risque de voir la révolution devenir très vite l'apanage des médiocres et des inconscients. Le fait que le français soit une langue étrangère pour nous, n'est

avec...
FOUCAUD
toujours dispos

véritable
friction miracle

"COUP DE FOUET"
contre la fatigue

LAB. *Lucienne Lucile*
56 Fg St-Honoré - PARIS 8^e
Toutes pharmacies - Maisons de Commerce

éclaircissements à l'Ambassade de Pékin à Cotonou.

L'Ambassade de la Chine Populaire occupait une douzaine de personnes toutes chinoises et le Chef de Mission était Monsieur Li Yuen Tchouan, syndicaliste et membre de l'assemblée du peuple.

Avec le Général Soglo, la question de la représentativité de Pékin s'est donc posée à nouveau. Le 3 janvier 1966, le Dr Emile Derlin Zinsou, Ministre des Affaires Etrangères a donné une communication à l'Ambassadeur de la Chine Populaire de l'intention du Dahomey "de cesser pour le moment des relations diplomatiques" avec Pékin, sans que cette décision puisse altérer les sentiments d'amitié que le peuple dahoméen porte au peuple chinois.

Comme on le voit, six ans après cette rupture, les deux peuples se retrouvent. Le voyage entrepris donc le 23 décembre 1972 par notre Ministre des Affaires Etrangères est un succès diplomatique sans précédent dans nos annales. Comment le Chef de Bataillon Michel Alladaye aurait-il pu raisonnablement s'attendre à une réponse favorable à toutes les demandes qu'il emportait avec lui, dans le domaine de l'aide et de l'assistance ? Au cours des dernières années les échecs diplomatiques enregistrés en Afrique par la Chine Populaire l'ont obligée à accueillir notre délégation avec les honneurs qui lui sont dus.

(Suite en page 4)

Libre opinion — Libre opinion — Libre opinion

LES DEUX ACCORDS DE PEKIN

Le Dahomey vient de rétablir ses relations diplomatiques avec la Chine Populaire. Notre pays avait besoin de se tirer avec honneur du boubou politique dans lequel il s'est enfoncé depuis des années. Il est vrai que les divergences de vue politique entre les trois anciens membres du Conseil Présidentiel ne leur permettaient pas de se prononcer en faveur de la République Populaire de Chine. Non seulement, ils ne voyaient pas une issue victorieuse possible dans le combat qu'ils se livraient, mais le statu quo aussi était tout à fait insupportable.

Lors du congrès constitutif de l'association de nos diplomates de carrière, il a été suggéré à l'ancien régime l'urgence pour nous de reprendre la marche des affaires avec Pékin. Comme tout projet de ce genre cela n'a connu que les honneurs du tiroir de Palais présidentiel.

Maintenant que le Dahomey a repris ses relations avec Pékin, il y va bien sûr de l'honneur de la Chine de Mao Tse Tung qui a connu des déboires diplomatiques sur le continent africain. Le Dahomey n'était pas en reste des pays qui lui ont fait essuyer des échecs. En effet, c'est le 13 novembre 1964 que le Gouvernement daho-

mien signait avec une mission de la Chine Populaire un communiqué conjoint dans lequel il reconnaissait le Gouvernement de Pékin comme étant seul Gouvernement représentatif de tout le peuple chinois et décidait d'établir de relations diplomatiques avec la Chine Populaire au rang d'Ambassade. Un mois plus tard, un Chargé d'Affaires de Pékin s'installa à Cotonou. Cependant, le représentant de la Chine Nationaliste restait accrédité auprès du Gouvernement dahoméen et fut invité à des réceptions officielles, ce qui entraînait régulièrement des protestations de la part du Représentant de Pékin. Finalement, le Chargé d'Affaires de Formose fut invité à tirer les conclusions du communiqué sino-dahomien de novembre précédent, et le 4 avril 1965, il quitta le Dahomey.

Au lendemain des démissions des Présidents Apithy et Ahomadégbé, le Général Soglo recevait à Cotonou, l'Ambassadeur de la Chine Nationaliste à Lomé qui rendait une visite dite de "courtoisie" aux nouveaux dirigeants. Le diplomate formosan cependant paraît de renouer "des liens d'amitié". Une seconde visite avait lieu cinq jours plus tard, quelques heures après que les Autorités eurent donné des

Janvier 1973

EPHEMERIDE DAHOMEEN DE L'AN 1972

Janvier

5-1-72 - Première réunion de l'année du Conseil des Ministres. Au cours de ses travaux, le conseil a étudié et adopté un projet de décret portant création d'une administration centrale de la Défense. Le service ainsi créé constitue un échelon intermédiaire entre la haute autorité chargée de la Défense et les services relevant du Ministre de la Défense.

L'administration centrale de la Défense a essentiellement pour rôle d'étudier les affaires soumises au Ministre de la Défense et émanant du secrétaire général de la Défense, des Etats-Majors ou de tout autre service ou organisme relevant de la Défense nationale.

10-1-72 - Tout trafic interrompu à l'aéroport de Cotonou à cause de la grève déclenchée par les employés de l'Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne (ASECNA). Cause de cette grève : demande non satisfaite des travailleurs de l'ASECNA à savoir : avances sur salaires pour la fête de la Tabaski et la rentrée scolaire. Cette grève déclenche leur a aura permis d'obtenir satisfaction.

12-1-72 - Création d'une commission nationale Armée - Jeunesse - Développement. Ladite commission est chargée de faire au Chef de l'Etat toutes suggestions pouvant permettre : la préparation civique des jeunes ; leur intégration harmonieuse au système socio-économique du pays ; l'amélioration de la coopération entre l'Armée et les organisations civiles.

13-1-72 - Le budget 1972 est établi à 10,441,934,000 francs CFA en recettes et à 11,809,425,000 francs CFA en dépenses avec un déficit prévisionnel de 1,367,491,000 francs CFA.

- Dans ledit budget le taux d'allocations familiales a été relevé de 300 francs pour un enfant à charge. Son incidence financière sur le budget national 1972 s'élève à 256 millions de francs.

A partir de ce budget et jusqu'à nouveau ordre, le nouveau barème est le suivant :

- 1.000 francs pour 1 enfant à charge ;	-	-
- 2.400 -	2	-
- 4.200 -	3	-
- 6.400 -	4	-
- 9.000 -	5	-
- 12.000 -	6	-

19-1-72 - Création de la SO.CAD. (Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey) par le Gouvernement aux lieux et place de l'O.C.A.D. (Office de Commercialisation Agricole du Dahomey) qui ne sera dissout et mis en liquidation que le 30 juin 1972.

23-1-72 - Célébration du cinquante-naire de l'Epiphanie à Porto-Novo.

25-1-72 - Installation officielle de l'Assemblée Consultative Nationale. Composée de trente-six membres son président nommé fut M. Paul Darboux. Son secrétaire général également nommé fut M. Albert Zokpè.

26-1-72 - Crédit par le Gouvernement d'un Comité National d'Animation et de Coordination Economique placé directement sous la haute présidence du Chef de l'Etat.

28-1-72 au 12-2-72 - Synode annuel du District Dahomey-Togo de l'Eglise Protestante Méthodiste sous la présidence du Pasteur Henri Harry, président du District Dahomey-Togo.

31-1-72 - Rencontre à Kétao du Président Maga et du Général Eyadéma.

Février

17-2-72 - Signature à Bruxelles de la convention de prêt de 910 millions de francs CFA de la Banque Européenne d'Investissement pour l'huilerie d'Agony.

18-2-72 - Etude en Conseil extraordinaire des ministres du projet de convention qui a pour objet, le rachat de la concession accordée à la C.C.D.E.E. (Compagnie Centrale de Distribution d'Energie Electrique) depuis 1955.

20-2-72 - Eh le 13 janvier à l'occasion des cérémonies funèbres de la quarantaine de la mort de son père, El Hadj Mama Chabi a été intronisé et élevé à la dignité de Fourdouga, Chef Supérieur des Peulhs du Borgou.

23-2-72 - Attentat contre le Colonel de Souza, chef d'Etat-Major, légèrement blessé. Il s'agit de tentative de complot contre le régime annoncé M. Maga, Marie et père de 2 enfants le soldat de 2^e classe Moumouni Daouda parti pour tuer son chef a trouvé la mort au cours de l'attentat.

Mars

8-3-72 - Crédit des sous-préfectorales de : Houlènou, Dangbo, Sémèrè-Dompago et de Pérèrè.

25-3-72 - M. l'Abbé Robert Sastre nommé 2^e Ème Evêque de Lokossa par le Pape Paul VI.

28-3-72 - Pose de la première pierre du siège de l'Institut National d'Education du Dahomey (INEOD).

Avril

8-4-72 - Constitution d'une cour militaire spéciale de justice constituée de 7 membres dont trois officiers, deux sous-officiers et de deux magistrats d'ordre judiciaire dont l'un président de la cour. Ainsi constituée elle n'aura à connaître que des crimes et délits commis en relation directe avec les événements du 23 février 1972.

12-4-72 - Institution d'une Cour militaire aux lieux et place de la Cour créée par ordonnance n° 72-10 du 8 avril 1972 ; cause : les deux magistrats désignés pour la Cour spéciale ont refusé d'y siéger. Les membres de la nouvelle Cour militaire sont tous des militaires.

- Le port de casque devient obligatoire pour tous les cyclomotoristes. Le décret rendant obligatoire le port de casque prend effet à compter du 15 mai 1972.

15-4-72 - Installation officielle du Tribunal militaire par le président Ahomadégbé assurant l'intérim du chef de l'Etat.

17-4-72 - Inauguration du nouveau Centre émetteur d'Abomey-Calavi : puissance 50 kw.

20-4-72 - Signature à Lagos d'un important accord-cadre de relation économique. Au terme de cet accord, le Nigéria a consenti au Dahomey, un prêt de 1 million de livres nigériennes sans intérêt, remboursable en 20 ans avec un différé de 5 ans.

- Le gouvernement a décidé : 1^e de débloquer les subventions à l'enseignement privé en tenant compte de la qualification des maîtres reçus depuis 1969 aux examens professionnels, 2^e de subventionner les nouvelles créations d'établissements privés régulièrement autorisés.

21-4-72 - A la suite des rencontres présidées par le chef de l'Etat le

CHRONIQUE JURIDIQUE

QUE FAIRE ?

J'ai acheté une parcelle de terrain à Cotonou. A peine ai-je commencé de travailler que des oppositions se sont manifestées. J'ai mis une plaque, elle a été arrachée. Que faire ?

La lettre de cette personne traduit le drame de la plupart des acheteurs de terrains au Dahomey depuis que les propriétaires se sont aperçus qu'ils pouvaient monnayer leurs immeubles.

Le " que faire ? " de notre interlocuteur se résoud en 3 propositions qui ne s'excluent pas l'une et l'autre, et peuvent être cumulativement et simultanément mises en mouvement.

1^{ère} proposition

Il est fort probable que votre vendeur ait cédé son terrain successivement à plusieurs personnes. Dans ce cas, vous pouvez porter plainte auprès du Procureur de la République du lieu de situation de votre immeuble contre lui du chef d'escroquerie du terrain, car du moment où il l'a vendu à une 1^{ère} personne, il n'a plus aucun droit lui permettant de le céder à une autre.

Au vu des documents justificatifs produits, le Tribunal correctionnel condamnera le vendeur à une peine et à des dommages-intérêts si vous en réclamez ; mais ces dommages-intérêts n'ont pour but ni de vous rembourser le prix de votre terrain ni de vous le restituer. Il faut par conséquent envisager la deuxième proposition.

2^{ème} proposition

Il vous est possible de saisir le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance. Dans la plainte vous exposez vos déboires d'acquéreur. Après quoi vous sollicitez qu'il condamne votre vendeur à vous restituer votre terrain, ou à vous donner un autre, ou à vous rembourser votre argent. Ce Chapitre ne comporte aucune particularité.

3^{ème} proposition

Il vous est loisible enfin de demander par une plainte au Président du

Tribunal de 1^{ère} Instance, qu'il constate et affirme votre droit de propriété sur le terrain en litige. Dans ce cas, la plainte est dirigée non seulement à l'encontre de votre vendeur mais aussi à l'encontre des autres acquéreurs notamment celui ou ceux qui enlèvent votre plaque d'identité ou vous empêchent d'entreprendre des travaux. Dans cette plainte, il est également important d'exposer le plus clairement que vous pourrez les faits.

Parallèlement à la mise en action des dernières propositions, il est indispensable que vous sollicitez du juge qu'il prenne, en vertu de l'ordonnance du 28 janvier 1970, une décision d'inaliénabilité. A la suite de cet acte aucun de vous (ni vous, ni votre vendeur, ni un autre acquéreur) ne doit entreprendre ou continuer des travaux sur le terrain jusqu'au jugement à moins d'une autorisation express du Tribunal quant aux récoltes, etc.

Celui qui ne respecte pas cet acte du juge peut être poursuivi devant le Tribunal Correctionnel et condamné à des peines qui frappent les escrocs.

Au lieu de ces actions à postériori, il vaut toujours mieux avant l'acquisition d'un terrain, de vous entourer de toutes les garanties possibles.

D'abord ne jamais acheter un terrain sans enquête sous prétexte que le vendeur a besoin d'argent immédiatement.

Ensuite, s'il s'agit d'un terrain de famille, exiger du vendeur qu'il vous présente et vous la laissez, une procuration des autres membres de la famille, procuration signée par eux et légalisée par une autorité lui donnant un mandat exprès de vendre le terrain.

Une précaution consistera d'une part à connaître la qualité et les antécédents du vendeur et d'autre part à vous rendre à plusieurs reprises personnellement sur le terrain et à poser éventuellement des questions aux voisins.

Pierre Tonagon

20 avril 1972, les enseignants catholiques, considérant leur situation alarmante, considérant que leur problème (à savoir : la parité des salaires) reste encore irrésolu, décident de grève illimitée à partir du lundi 24 avril 1972 dans tous les établissements catholiques du Dahomey jusqu'à complet et concret règlement de leur problème. Cette grève dura du 24 avril au 19 mai 1972 sans règlement de leur problème.

Mai

1-5-72 - Pose de la première pierre du marché Dantokpa dont le coût est estimé à 300 millions de francs CFA. Cette pose de première pierre fut suivie quelques instants après par l'inauguration du marché de Gan-hi.

5-5-72 - Signature entre la France et le Dahomey d'une convention de 320 millions représentant une aide financière destinée à l'implantation à Abomey-Calavi d'un émetteur de télévision qui couvrira tout le Sud du pays, soit une population de 1.800.000 habitants. Le projet comporte la fourniture du matériel d'émission

et du matériel de production nécessaire à l'installation de l'émetteur de 10 Kw associé à un pylône de 200 mètres de hauteur.

7-5-72 - M. Justin Ahomadégbé succède à M. Maga comme président du Conseil présidentiel et chef de l'Etat.

12-5-72 - Ouverture du procès des conjurés du 23 février au palais de justice de Cotonou.

16-5-72 - Six condamnations à mort dont deux par contumace, dans le procès intenté aux inculpés du complot du 23 février ; à savoir : le Colonel Kouandétié, le Sergent-chef Agboton, le Capitaine Afouda, le Capitaine Gélib Lucien ; Kouamda et Ahouangonou, peine capitale par contumace ; les autres condamnations sont : Lieutenant Kitoyi, déportation à vie dans une enceinte fortifiée ; Capitaine Boni, 20 ans de détention criminelle ; Capitaine Bessou, déportation à vie ; Lieutenant Hodonou, 5 ans de prison ; Sergent-chef Sédagondji, déportation à vie ; Adjudant-chef Alley, acquitté au bénéfice du doute ; Adjudant

(Suite en page 5)

TOUS LES GRANDS CHOIX BUDGETAIRES ATTENDUS ONT-ILS ETE FAITS ?

(Suite de la première page) extérieurs en augmentant le prix à la consommation interne, en le diminuant pour les marchés externes. Par ce dumping économique, l'Etat socialiste cétain entendait desserrer le blocus économique que lui imposait l'Amérique capitaliste, en se procurant des devises capables de lui ouvrir de nombreux autres marchés. Il existe d'autres exemples naturellement, la politique budgétaire Yougoslave par exemple.

On a donc continué à être guidé par le souci classique d'opérer au mieux une couverture des dépenses par les recettes sans l'examen approfondi de la répercussion des unes et des autres sur les mutations en cours dans tous les domaines, sans même qu'elles aient infléchi ni les options traditionnelles de nos budgets, ni même seulement leur ordre de priorité.

Si ce n'est la routine, les finances ne sauraient, à partir d'une situation donnée, devenir des domaines où aucune orientation politique nouvelle, aucune possibilité d'option ne soit envisageable, à l'exclusion des manœuvres mineures conçues, non pas de manière cohérente et autonome, mais simplement sous le guide du souci - louable il est vrai - de limiter la répercussion de la politique économique des pays voisins sur la nôtre. Cette préoccupation n'est pas naturellement à délaisser, mais elle ne devrait pas devenir notre souci majeur

au point qu'aucune pensée cohérente ne sous-tende plus nos options.

En regard du Discours-Programme du 30 novembre 1972, quelques lignes-forces nouvelles devraient faire leur apparition dans le budget national. D'abord une meilleure appréciation de notre situation budgétaire, ensuite un tri dans les impôts et taxes de l'Etat en fonction de leur impact économique, enfin une importance accrue pour le budget d'investissement et d'équipement.

Une meilleure appréciation de notre situation budgétaire

Comment mieux apprécier notre situation budgétaire ? L'Etat dahoméen, à travers les vicissitudes de son histoire a continué à se développer. Si l'on pouvait apprécier le taux de son développement, on se rendrait facilement compte que le développement de son budget est loin de suivre son développement réel. Depuis 1960, tant de nouveaux services se sont créés, tant d'autres ont diversifié leur action, d'autres encore ont augmenté le volume de leurs activités. Tout cela suppose l'augmentation du personnel, l'amélioration de sa formation, l'accroissement du matériel, et l'accroissement de la production de ces services administratifs. Mais jusqu'ici la comptabilisation dans le budget d'une catégorie de ces prestations n'a jamais été jugée d'intérêt et a donc été négligée. Ce sont les prestations de service qu'un secteur de la Fonction Publique fournit à un autre secteur de la même Fonction Publique. Si elles n'étaient pas entièrement ignorées, au moins la crainte d'une demande de crédit correspondant au réel besoin les réduisait-elle au strict minimum. Bien qu'étant simple jeu d'écriture au sein du budget national, la comptabilisation régulière et rigoureuse de telles prestations permettrait de rendre compte, si l'évaluation en termes monétaires constitue une bonne mesure, du niveau réel des activités intra-budgétaires.

En tout cas cela augmenterait le montant du découvert que nous offre la BCEAO par nos périodes de difficultés de trésorerie.

Vis-à-vis de ce même découvert, il faudrait revoir la politique d'autorisation des entrées en franchise douanière des matériels et produits commandés par certains services nationaux pour leurs usages propres. Il ne coûte rien au Ministre des Finances d'octroyer des crédits spéciaux à un service public pour qu'il puisse faire face aux frais de douanes de ses commandes, alors que le Ministre en tirera le bénéfice d'une appréciation plus correcte de la rentabilité de ses services, de même qu'une augmentation du montant de son découvert à la BCEAO. Il paraît donc absurde de contracter les crédits alloués à un service sous prétexte de programmation budgétaire ou sous quelque autre prétexte - si cette contraction aura pour effet de réduire le niveau d'activité du service administratif prestataire de services alors que celui-ci est équipé à cet usage. L'Etat est l'entreprise, la plus importante de la Nation. C'est d'autant plus vrai que le Discours-Programme du 30 novembre 1972 lui a assigné désormais comme mission "la prise en charge progressive du contrôle des secteurs vitaux de notre économie". Et si donc cette entreprise est générée de la sorte, on s'expliquera facilement alors les déperditions d'énergies et les flâneries consécutives à cet état de fait.

Si une telle appréciation de notre situation budgétaire venait à être faite, elle nous épargnerait les humiliantes démarches auprès de la BCEAO pour demander le relèvement du plafond de découvert de 10 à 15 %. Car les 10 % devraient nous suffire !

(à suivre). Prochainement :

2 - Une politique budgétaire au service de l'économie et du social

(Wence Francky)

Le Comité Militaire de la Révolution

(Suite de la première page) sultatif militaire, ils doivent soutenir l'action entreprise par le Gouvernement dans les décisions qu'il prendra dans tous les domaines. Loin d'être seulement un appareil consultatif, le C.M.R. doit se considérer comme un arbitre. Il a aussi pour mission de

mettre de l'ordre là où il n'en existe plus et d'œuvrer avec vigilance et fermeté pour dénoncer les abus, les irrégularités des gouvernements et des gouvernés. C'est donc cette jeune équipe d'Officiers et de Sous-Officiers que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.



Adjudant-Chef
Philippe AKPO



Lieutenant
Léopold AHOUAYA



Adjudant-Chef
Imorou TOKO



Adjudant
Jean SODJI

SIRUS

(Suite de la page 2)

pas une raison pour que l'on en use sans modération, au contraire ! La vérité peut être évidée et comprise sans que l'on recours nécessairement à un rhétorique de percherie.

Notre vérité à nous est que l'Union des forces vives de ce pays est indispensable à la réalisation des objectifs du programme du Gouvernement Militaire Révolutionnaire. Le Chef de l'Etat l'a dit lui-même : Mal ne servirait de trop pour la construction de la Nation. Mais nous voyons difficilement cette Union s'opérer du sommet à la base comme certains s'efforcent à la concevoir. Nous venons de dénoncer le mal que la prolifération des groupements sociaux et politiques a pu faire à ce pays.

La solution ne consisterait-elle pas à réunir des Conférences nationales, une pour les jeunes, une pour les syndicats, une pour les étudiants (solution du problème UGED-FACEEN) et une pour les femmes ? Mais là où résident essentiellement les difficultés, c'est dans la préparation de ces assises. Comment faire pour que toutes les parcelles importantes de l'opinion soient représentées, et chacune selon son importance ? Car ce serait reculer la véritable solution du problème si un conglomerat de groupuscules dont les représentativités restent à démontrer s'arroge le droit de choisir les délégués à la Conférence, confisquant par là le rôle que telle ou telle force sociale devrait jouer dans la Révolution et instaure ainsi la dictature d'une minorité. Voilà le vrai problème de l'Union des forces vives, et l'on peut envisager sa solution sous la forme de la constitution de Comités préparatoires, un pour les jeunes, un pour les syndicats, un pour les étudiants et un pour les femmes dont la tâche serait d'abord d'enregistrer les candidatures de tous ceux qui se solidarisaient avec les objectifs de la Révolution, de préparer, et de faire tenir si besoin en était des conférences préliminaires, qui éliront les délégués à la Conférence nationale. Aucun candidat ne devra être rejeté par ces Comités préparatoires qui devraient être constitués de manière à ne brimer aucun des tendances représentatives existant dans notre pays. Une formule du dosage des comités pourraient être la mise sur pied de Comités partisans : Commission Nationale et Commission Nationale Spéciale. Cette formule peut ne pas être valable pour certaines des forces à organiser. Mais la règle d'or, c'est que les Comités doivent travailler sans précipitation aucune et qu'une formule d'arbitrage soit prouvée (recours au Chef de l'Etat ou à une Commission du Comité Militaire de la Révolution dont la composition doit être approuvée au préalable par les Comités préparatoires partisans). Tout cela peut paraître long et complexe, mais n'est-ce pas le propre des vrais chemins de la justice ?

Réabonnez-vous !

L'AFRIQUE EN 1972

L'année écoulée aura été pour l'Afrique Noire une période de tensions et de révisions souvent irréfléchies.

Les militaires au pouvoir

En janvier 1972 le Ghana connaît un nouveau coup d'Etat militaire. Au mois de mai, une agitation d'origine étudiante, gagnant de proche en proche le gouvernement malgache à faire appel à l'Armée pour mener le pays. Au mois d'octobre, le Dahomey passait une nouvelle fois, la cinquième depuis l'indépendance, aux mains d'une junte militaire. Dans les trois cas, les difficultés économiques, provoquées en partie par une mauvaise gestion des affaires publiques étaient à l'origine de ces bouleversements.

1. - **Au Ghana** donc, après les excès "progressistes" de Nkrumah et l'échec du Gouvernement Militaire qui l'avait renversé, le Dr Busia, appelé par l'Armée n'a pas eu le temps de redresser, malgré sa modération et son intégrité une situation catastrophique : il ne pouvait faire de miracles : les militaires, oubliant, une précédente expérience ont cru pouvoir en faire une seconde en partant de ce que le Dr Busia avait déjà réalisé. La première année de pouvoir du Gouvernement du colonel Acheampong ne montre guère de progrès vers le redressement des finances et l'amélioration des conditions économiques du pays. Sa politique a consisté principalement à aller de plus en plus vers le "progressisme".

2. - **À Madagascar** les causes économiques et les causes politiques se sont conjuguées. Réfugié, en janvier à une écrasante majorité, le président Tsiranana n'a pas su voir que le pays bougeait, que l'économie se détériorait et qu'on ne lui avait fait confiance que dans l'espérance de changements. Les étudiants, les ouvriers, les paysans, les chômeurs pour une fois unis dans la revendication - ont provoqué ce qu'on a appelé "le Mai malgache". L'événement dépassait la seule île, puisqu'il remettait en cause toute la politique du pays aussi bien internationale qu'intérieure. Investi des pleins pouvoirs, le général Ramanantsoa a dû tenir compte des tendances, les unes modérées, les autres "progressistes" qui divisaient le pays. Il a dû en outre affronter une réurgence du tribalisme qu'on pouvait croire disparu de la Grande île. L'année écoulée aura donc été pour Madagascar une période d'incertitudes, de tensions et d'interrogations. Confirmé au mois d'octobre, par référendum, pour une période de cinq ans le Gouvernement militaire a devant lui une tâche tout aussi difficile qu'il n'est pas politiquement homogène et que, dans la situation, des tendances divergentes se sont déjà manifestées.

3. - **À Dahomey** le fragile équilibre auquel étaient parvenus les Trois membres du Conseil présidentiel a été rompu par un coup d'Etat militaire. Pourtant la passation des pouvoirs d'un des membres M. Maga à son successeur désigné M. Ahomadégbé avait eu lieu dans les règles et l'activité politique s'était poursuivie sans-à-coup. On croyait Dahomey enfin sorti des aventures qui avaient marqué sa brève histoire. Comme dans les deux pays dont nous venons de rappeler les secousses, les problèmes économiques ont amené les militaires à s'emparer du pouvoir ; ils pensent pouvoir remettre de l'ordre dans les finances et rétablir la situation économique d'ensemble. Néanmoins leurs premiers actes sont davantage politiques. Comme leurs homologues ghanéens et malgaches, ils tendent de plus en plus vers un "progressisme" affirmé.

En parallèle : Progressistes et Modérés

1. - **À Mali**, des troubles éclataient en réaction aux difficultés économiques croissantes du pays. L'origine des manifestations populaires de Bamako devant les "magasins nationaux" était double : pénurie des denrées essentielles, comme le riz, et hausse constante des prix des produits importés. Néanmoins le régime militaire malien s'efforce d'assainir les finances et y parvient peu à peu avec il est vrai, une aide accrue de la France.

2. - **À Côte d'Ivoire**, le secrétaire général du Parti National, le P.D.C.I. M. Philippe Yacé, avait annoncé que l'année 1972 marquerait le début d'une ère d'austérité. Non que l'on ait prévu des difficultés économiques ou un ralentissement des investissements et des réalisations. L'austérité est toute relative : elle s'est traduite par 3 milliards de francs CFA transférés de certains postes budgétaires considérés comme gonflés à des postes productifs. Elle n'a touché que certaines catégories du personnel de l'Etat. Les salariés et les paysans n'ont pas été atteints et l'austérité n'a pas empêché l'inauguration du barrage de Kossou, de la station de télécommunications d'Akakro et du port de San Pedro ni le développement de l'industrie : la raffinerie de Tidji a traité cette année sa millionième tonne de pétrole... Le budget a été "équilibré" comme par le passé. La Caisse de stabilisation des produits agricoles a poursuivi sa politique d'aide à l'économie. Et les échanges commerciaux ont continué à être excédentaires. On souhaiterait que tous les pays d'Afrique connaissent une semblable "austérité".

Des évolutions brutales

1. - **À Mauritanie**, au début de l'année, le Conseil de Sécurité s'était réuni à Addis-Ababa M. Mokhtar Ould Daddah, alors Président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine, se montre particulièrement "progressiste" et déclare qu'il confirme tout au cours de l'année, et qu'il souligne en décidant la création d'une monnaie nationale mauritanienne. Son "progressisme" n'est pas étranger à l'admiration que les "jeunes turcs" mauritaniens portent au colonel El Kadhafi :

Mais s'il le rapproche des Etats arabes, il l'éloigne de ceux de l'Afrique Noire, puisqu'il aboutit à refuser la solidarité, qui le liait jusqu'alors au sein de l'Union monétaire de cette zone à des Etats moins bien nantis que la Mauritanie. Celle-ci veut garder pour elle ses devises et en disposer à son gré. Est-ce à dire que le président Ould Daddah, qui n'a pas abandonné son rêve de faire de son pays la charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire, entend ne pas laisser à la seule Libye le rôle de champion de l'indépendance économique des pays africains en fournissant directement une aide à certains de ceux-ci ? Ce n'est pas impossible. La Mauritanie en tout cas, veut garder de bonnes relations avec la zone franc et elle n'a pas quitté l'O.M.V.S.

(Suite en page 8)

EPHEMERIDE DAHOMEEN DE L'AN 1972

(Suite de la page 3)

d'Almeida Emmanuel, déportation à vie ; Adjudant Gleb Marcellin, 5 ans de prison ; Sergeant-chef Koura, 10 ans de prison ; Sergeant Vikoum, 5 ans de prison ; Sergeant Houéhou, 10 ans de prison ; Sergeant Zomahoun, déportation à vie ; les Soldats de 2^e classe Amétépé et M'Po, acquittés purement et simplement ; Capitaine Tognissio, acquitté au bénéfice du doute, de même que le Lieutenant Biaou ; Adjudant Kouandéti, 15 ans de détention ; M. Ahananzo Glèlè, acquitté purement et simplement.

Par ailleurs, la Cour a décidé que les condamnés cessent d'être décorés et d'appartenir à l'ordre national. Tous verseront solidairement à l'Etat 200.000 francs de dommages-intérêts à l'adjudant-chef Hachémé.

- "Rappelons que les condamnations sont exécutées immédiatement selon l'article 11 de l'ordonnance 72-13 du

12 avril 1972 instituant la Cour militaire de justice".

21 - 5 - 72 - Célébration du 50^e anniversaire de Nonvitcha à Grand-Popo.

Juin

6-6-72 - Démarrage du tracé de la nouvelle route Porto-Novo-Avrankou-Iglo dont la construction sera entièrement financée par le Nigéria.

9-6-72 - Installation officielle des Conseils départementaux et urbains.

22-6-72 - Signature d'un accord d'aide financière Allemande pour le Dahomey. D'un montant de 85 millions et demi de francs CFA, cette aide de la République Fédérale d'Allemagne doit permettre au gouvernement dahoméen de faire face aux frais supplémentaires relatifs au projet d'adduction d'eau de la ville de Porto-Novo dont le financement initiale de trois millions de Deutsche Mark, était assuré par le gouvernement allemand. (à suivre)

LES DEUX ACCORDS DE PEKIN

(Suite de la page 2)

Les dirigeants chinois viennent de démontrer que leur pays était et reste encore l'un de nos grands amis. Les chinois savent très bien juger leur

interlocuteur aussi bien que la conjoncture de l'entretien et c'est pourquoi ils n'ont pas accompagné leur prêt de conditions qui ne seraient guère agréables au G.M.R.

Comment, en effet, ne pas nous réjouir des termes des deux accords qui stipulent notamment :

- "Accord-cadre d'échange commercial valable un an et renouvelable par tacite reconduction.

- Accord-cadre de coopération économique et technique aux termes duquel la République Populaire de Chine met à la disposition du Dahomey une somme de Onze milliards deux cent cinquante millions CFA (11.250.000.000) en prêt sans intérêt non assorti d'aucune condition et d'aucun privilège, prêt mobilisable immédiatement et qui ne sera remboursé qu'à partir de 1988 et pendant 15 à 45 ans suivant nos possibilités et en marchandises d'exportations de notre Pays".

Qui doute que ces deux accords réalisés avec Pékin serviront à notre Chef de la diplomatie dahoméenne de carte de visite pour ses prochains voyages tant à l'Est qu'à l'Occident. La valeur réelle de ces deux accords est incontestablement un événement de première importance pour notre politique aussi bien dans nos relations interafricaines que dans nos rapports avec les grandes puissances.

Nous pouvons maintenant nous poser la question de savoir où en est Moscou pour sa promesse qui a fait l'objet d'une publicité ? En effet, quatre jours après la prise du pouvoir par le G.M.R., l'Union Soviétique par la bouche de son Ambassadeur à Cotonou, s'est engagée à nous accorder une aide financière importante. Nous ne savons pas encore ce que Moscou pense de cet engagement. Une telle promesse qui n'est pas suivie d'effet immédiat ressemble davantage à de la tactique qu'à un changement fondamental d'attitude dans ses relations avec notre pays. Il est temps que Moscou redore son blason auprès de nous. Les Américains pour leur part, accepteront-ils de se mettre dans la course ? Quand on pense aux centaines de millions de dollars d'aide et d'assistance qu'ils déversent pour nos frères arabes, on peut espérer qu'avec notre nouvelle politique de non-alignement, Washington ne dormira plus sur ses lauriers.

Alexis Gnonlonfoun.

Le sport, reflet de la pluralité des cultures

Verra-t-on de nouveaux sports et exercices physiques d'origine africaine ou asiatique aux prochains Jeux Olympiques de Montréal, en 1976 ? Ce n'est pas impossible.

M. René Maheu, Directeur général de l'Unesco, a fait une suggestion dans ce sens en terminant l'importante allocution qu'il a prononcée à Munich, le 24 août dernier lors du congrès scientifique sur le sport dans notre monde", convoqué par le Comité d'organisation des Jeux de la XXe Olympiade.

"Les sports d'origine gréco-latine et anglo-saxonne, a dit M. Maheu, ne sont pas les seuls dans le monde dont les capacités éducatives et esthétiques, corporelles et morales, méritent d'être mises en valeur... Devenu phénomène universel et doté d'une organisation mondiale le plus prestigieuse comme l'organisation olympique, le sport doit refléter dans sa structure et soutenir, voire développer, dans son action la pluralité des cultures.

"Il est paradoxal que des peuples doués d'un sens inné de la danse, conscients au plus haut degré des vertus cathartiques et formatrices du jeu et chez qui la culture corporelle est intimement associée à la vie de la communauté, se bornent à imiter les sports des autres Nations.

"Aussi, conclut M. Maheu, n'est-il peut-être pas chimérique de formuler le voeu que, dans le cadre de manifestations des compétitions moins strictement réglementées que celles que nous connaissons, où seraient présentés des exercices physiques et des jeux issus du génie de sociétés très diverses. Le monde est une immense polyphonie. La fête universelle de la jeunesse dont rêvait Pierre de Coubertin doit être à son image".

(Info. Unesco)

Que notre Père à tous nous accorde la Paix

Dans la nuit de Noël 1972 Monseigneur l'Archevêque de Cotonou s'est adressé à tous les fils du Dahomey dans un sermon simple mais qui mérite d'être lu, relu et médité.

Lisons plutôt :

Mes chers Fils et Chères Filles dans le Christ, et vous tous, hommes de bonne volonté, que la Paix du Seigneur descend en vous, et s'établit en vous pour que vous la rayonnez autour de vous !

En cette nuit de Noël, et à quelques jours du Nouvel An, nous voudrions, nous (Évêques, Prêtres, Religieux et Religieuses) en union avec tous nos compatriotes et très spécialement en union avec les chrétiens et au nom des uns et des autres, nous voudrions suppliez le Seigneur, Notre Père à tous, de nous accorder ce bien qui est au-dessus de tout bien :

La Paix !

Dieu qui a creusé au cœur de l'homme un abîme d'appétit et de soif de bonheur, n'a formulé qu'un souhait à toute l'humanité au jour de sa délivrance, à la venue du Messie :

... "Paix sur la terre aux hommes qu'il aime..."

Le Père Céleste n'a souhaité à ses enfants que nous sommes, ni or, ni argent, ni gloire, ni honneur, mais simplement la Paix...

Et le Christ ressuscité a repris le même souhait à l'adresse de ses Apôtres : la "paix soit avec vous...".

Et il enchaîne pour leur conférer le pouvoir de remettre les péchés, montrant ainsi que la Paix dont la source est en Dieu, commence d'abord au fond de notre conscience si elle n'a rien à se reprocher, face aux exigences de la loi d'Amour, le commandement nouveau du Christ. C'est alors seulement que la Paix peut rayonner dehors et se communiquer aux autres.

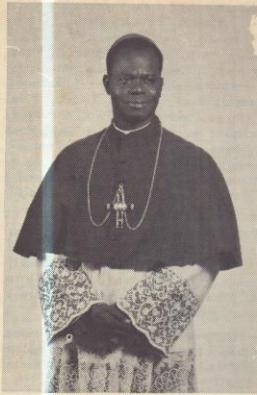
La Paix, la vraie Paix, celle que le monde ne peut donner et qui est le fondement perçu ou non de toute paix extérieure, est avant tout une question de changement intérieur, une question d'ouverture à l'Amour de Dieu et du prochain, une question de véritable conversion en vue du bonheur éternel, c'est-à-dire le repos en Dieu pour toujours. Et nous n'oubliions jamais de terminer nos suffrages en faveur de nos morts par ce souhait :

Qu'il repose en paix

Isaïe et Saint Paul, chacun à sa manière nous décrit l'essentiel de la mission du Christ prince de la Paix : nous délivrer du mal, et du péché, des passions d'ici bas en nous ouvrant chaque jour un peu plus au mystère de l'Amour de Dieu. C'est à cette condition que nous bénéficierons effectivement du rachat réalisé par le Christ en usant de ce monde "avec mesure, justice et piété", en nous attachant obstinément à faire le bien.

C'est en faisant, et s'efforçant de faire du bien aux autres, que nous bâtonnons peu à peu la Paix autour de nous. Le premier effort à fournir c'est d'être juste. Les secours en nature ou en argent deviennent des caricatures de charité s'ils proviennent d'une main marquée et souillée par l'injustice.

Quand on n'a pas su rendre à quelqu'un son dû, on ne peut pas se laver la conscience en lui faisant des cadeaux ou l'aumône !



- en remplaçant la haine par l'amour
- la méfiance par la compréhension
- l'egoïsme et la paresse par le dévouement et une véritable conscience professionnelle.

C'est à toutes ces intentions que les Évêques du Dahomey ont prescrit officiellement, que des prières soient dites pour l'Unité et la Paix nationale aux offices des dimanches et jours de fêtes.

Sur ceux qui sont loin, sur ceux qui sont proches, sur les hommes de bonne volonté, sur vous qui êtes doublément frères et sœurs, parce que Dahoméens et Chrétiens, sur nous tous, que la Paix du Seigneur, la Paix de Noël, descend et rayonne en nous unissant dans une charité vraie et dynamique.

+ C. Adimou

Un espoir pour l'Église de Parakou

Quand on considère l'immensité du travail apostolique dans le diocèse de Parakou, et qu'on voie par ailleurs le maigre effectif de missionnaires (Prêtres religieux et laïcs) qui se tient à la tâche, sans oublier que depuis son érection, ce diocèse n'a eu qu'un seul prêtre autochtone : l'abbé Jacques Tané, on ne peut que se réjouir et rendre grâce à Dieu, en voyant un autre fils du Borgou faire son entrée en Cléricalité.

En effet le 3 juillet dernier en l'église Sts Pierre et Paul de Parakou et en présence d'une foule considérable de parents et d'amis parmi lesquels on pouvait compter un certain nombre de notables et de chefs coutumiers, Léo-



nard Orougoura Goragui recevait la tonsure des mains de Son Excellence Van den Bronk.

C'est un nouvel espoir pour l'Église de Parakou. Et cela mérite d'être signalé, afin que nos prières pour les deux diocèses du Nord, et particulièrement pour le diocèse de Parakou et son Clergé, se fassent plus intenses, car la moisson est vaste mais les ouvriers en petit nombre.

Rémi-Marie Ehuzu

Chaque semaine vous pouvez gagner 36 millions F. CFA LE GRAND LOT à chaque tranche hebdomadaire il est prévu plus de 470 millions de F. CFA en 150 à 168000 lots à répartir entre les gagnants. Sachez que c'est votre chance à la LOTERIE NATIONALE

2 Carnets de 10 dizaines : 3250 F CFA

1 Carnet et 10 dizaines : 1750 F CFA

1 Carnet et 100 dizaines : 1750 F CFA

(envoi recommandé, liste tirage officiel compris)

ABONNEZ-VOUS GROUPEZ-VOUS

VOUS MULTIPLIEZ VOS CHANCES

Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques postaux

Monseigneur DESMARTHON

45-BOISSEAU (Loire) CCP Paris 1.367.367

675 en 810 ou 960 millions F. CFA etc de lots

100000000 fantastiques tranches spéciales

ATTEIGNANT 125 MILLIONS F CFA.

Participation immédiate et renseignements

contre 400 F. clair

Écrivez d'urgence en joignant 450 F CFA.

La première religieuse Dompago

L'Église de Dompago marche vers sa maturité. En ce 24 septembre 1972, elle reçoit la première fille de race Logba consacrée à Dieu par la Profession religieuse.

Toute la population sent que Dieu a visité son peuple, et elle le montre par sa joie et sa solidarité.

Comme il se doit, les festivités commencent par une liturgie solennelle d'actions de grâce, mais aussi par une supplication populaire pour obtenir que Dieu accorde à ses enfants Dompago, les ministères nécessaires à l'approfondissement et au développement de l'Église dahoméenne.

Au centre de la procession, Soeur Madeleine Zoumarou de la Congrégation des Soeurs de St Augustin, reine et joyeuse, accompagnée de sa nouvelle supérieure, pénètre dans le sanctuaire, orné comme aux plus grands jours. On est tout oreille pour écouter la Parole de Dieu, aujourd'hui, il a vraiment quelque chose à nous dire. Les lecteurs se succèdent à l'Ambo. Utilisant tour à tour le français et la langue locale, ils racontent les appels de Dieu dans l'Histoire du salut, de Samuel à nos jours.

Après l'Evangelie, le Père Aguilhon, curé de la paroisse depuis sa fondation, adresse à l'élu du Seigneur "la première fille du pays vende à Dieu", félicitations et bons voeux. Il revient en arrière, esquissant avec courage par la nouvelle religieuse.

C'est alors au tour de l'Abbé Paul Vieira, du Grand séminaire, de nous parler de la Vocation : celle de tout homme d'abord, car chacun entend l'appel de Dieu et doit se réaliser dans l'état de vie qui est le sien, mariage chrétien ou vie consacrée.

Désormais une fille Dompago, si Dieu le veut, peut répondre à la vocation plus particulière de Religieuse, la présence de Soeur Madeleine Zoumarou. Loin de contrarier les chemins de Dieu, les chrétiens doivent encourager les Vocations, sans en exclure leurs propres enfants.

Mais que se passe-t-il ? L'assistante se fait encore plus attentive : maître Gilbert, le catéchiste de Sonahoullou, revêtu de sa coule blanche et orfroi bleu, chausse ses lunettes et monte au pupitre, c'est lui qui expliquera le sens de la cérémonie dans la langue locale.

Pendant la liturgie du sacrifice, on se demande ce qu'il faut le plus admirer de la justesse des mélodies, de l'harmonie des accords ou de la précision des percussions. Les prêtres ayant communiqué, toutes les Soeurs se retrouvent autour de l'autel pour partager le Pain de vie et quitter l'église dans un vibrant Alléluia. Au dehors

(Suite en page 7)



L'AFRIQUE EN 1972

(Suite de la page 5)

2. - L'Ouganda, sous la conduite aussi déterminée qu'imprévisible du général Idi Amin, a commencé à faire parler de lui dès avril 1972, lorsque les relations diplomatiques furent rompues avec Israël et les experts israéliens expulsés. La rupture fut un succès pour la Libye; le "nationalisme" ougandais a tout au long de l'année, multiplié les initiatives: expulsion des Asiatiques britanniques et autre: tension grave avec la Tanzanie et le Rwanda; saisie des firmes britanniques et mise en demeure aux citoyens britanniques d'avoir à quitter le pays avant le 31 décembre 1972... Toutes mesures "d'organisation" qui n'ont eu que les résultats prévus: la situation économique devient catastrophique, au point que la popularité du général - président incontesté encore cet été s'amenuise. Un correspondant britannique a fait état, à la mi-décembre d'un attentat manqué contre le Chef de l'Etat. Vraie ou fausse, la nouvelle est un signe du climat qui règne en Ouganda.

3. - Le Tchad, à quelques mois d'écart, a pratiqué en 1972, le même rapprochement avec le monde islamique. Grâce aux bons offices du président nigérien Diori Hamani, les relations entre le Tchad et la Libye (qui aidait les rebelles du Frolinat) ont été normalisées: au mois de novembre, le Tchad rompt ses relations diplomatiques avec Israël et du 20 au 23 décembre le président Tombalbaye se rend en visite officielle à Tripoli où il est triomphalement reçu. La Libye a promis de ne plus aider le Frolinat. Elle a aussi promis d'accorder une aide au Tchad comme l'a fait le roi Fayçal d'Arabie lors d'une visite à Fort-Lamy. Le Tchad, il est vrai, a plus grand besoin d'être aidé. La rébellion a été une excuse concevable à ses difficultés économiques. Celles-ci n'ont été améliorées ni par la "fin" de la rébellion, ni par les arrestations spectaculaires de personnalités influentes, ni par les déclarations réitérées du Président tchadien affirmant la remise en ordre de l'économie et des finances "contre la gâbegie et le gaspillage". En fin 1972, cette tâche demeure entière et on peut penser que la solution aux difficultés économiques que connaît le pays, ne sortira pas des arrestations répétées pratiquées cette année. Ce ne sont pas non plus les accusations portées contre d'anciens membres du Parti - dont certains furent des "hommes de confiance" - ou contre les cadres, importants ou moyens qui résoudront les graves problèmes du pays. Le Tchad est un pays sous-développé. Il compte malheureusement trop sur les autres pour tenir un rang qu'il ne saurait soutenir seul.

Génocide au Burundi, tribalisme au Congo

1. - Le Burundi, a connu en 1972 le drame le plus tragique d'Afrique, longue suite de règlements de comptes. Officiellement en fin d'année 1972, le calme est revenu. Bien que le Gouvernement burundais ait prétendu qu'il n'y avait

Le poids de l'Europe des neuf

Sur le plan démographique, l'Europe des Neuf qui a vu le jour très officiellement le 1er janvier 1973 devient une puissance mondiale de taille comparable aux autres grands. En effet, élargie, la CEE compte dorénavant 253 millions d'habitants, contre 207 millions aux Etats-Unis et 242,7 millions à l'U.R.S.S., le Japon étant la 3^e des puissances industrielles avec 103,5 millions d'habitants. La surface de la nouvelle CEE est de 1,5 million de mètres carrés.

Par le produit national brut, les Etats-Unis se maintiennent en tête avec 1.068 milliards de dollars contre 692 pour la CEE et 219,8 pour le Japon. Le "produit matériel net" de l'U.R.S.S. (qui se rapproche assez du PNB occidental) est de 288 milliards de dollars.

Pour les importations, la CEE arrive en tête avec 19,7% du total mondial (commerce intracommunautaire exclu) contre 13,9% pour les Etats-Unis, 3,8% pour l'U.R.S.S. et 6% pour le Japon. De même pour les exportations, la CEE est en tête avec 18,1% du total mondial, contre 14,1% aux Etats-Unis, 4,4% à l'U.R.S.S. et 7,7% au Japon.

La CEE élargie est le plus grand producteur mondial de véhicules automobiles: plus de 10 millions par an contre 8,5 millions aux U.S.A., 490,000 en U.R.S.S. et 3,718,000 au Japon. Mais elle compte moins de voitures de tourisme en circulation: 232 pour 1.000 habitants contre 147

pour 1.000 aux Etats-Unis, 6 pour 1.000 en U.R.S.S. et 102 pour 1.000 au Japon.

Les Neuf possèdent 198 téléphones par 1.000 habitants, soit un chiffre proche de celui du Japon (194 pour mille), mais encore très inférieur à celui des Etats-Unis (567 appareils pour mille). L'U.R.S.S. en compte 50 pour mille habitants. Pour les récepteurs de télévision, les Etats-Unis sont en tête avec 399 télésélecteurs pour 1.000 habitants, suivis de la CEE avec 227 appareils, du Japon avec 214 et de l'U.R.S.S. avec 127 appareils pour mille habitants.

La production d'acier des Neuf (128 millions de tonnes) est légèrement supérieure à celle des Etats-Unis (112 millions) et à celle de l'U.R.S.S. (120 millions). Le Japon produit annuellement 88,5 millions de tonnes d'acier.

Mais pour la production de céréales, les Neuf sont encore loin en arrière de leurs "concurrents": leur récolte moyenne (1960-1971) s'est élevée à 93,5 millions de tonnes contre 204,6 millions aux Etats-Unis, 167,5 millions en U.R.S.S. et 1,4 million au Japon.

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

ET VOTRE REABONNEMENT !

pas eu génocide, les faits sont malheureusement indéniables:

a) le Gouvernement du colonel Micombero a éliminé l'ex-roi Ntare V ainsi que, à en croire ses premières déclarations, les "partisans Tutsis" de ce dernier.

b) des "éléments extérieurs" venus de Tanzanie et du Zaïre sont intervenus dans l'intention, non de venger l'ex-roi, mais de renverser le Gouvernement.

c) l'Armée s'est opposé aux envahisseurs qui étaient pour une partie d'anciens "Simbas" zafrois de Pierre Muleki. Elle les a vaincus et a procédé ensuite à la "pacification du pays" par le massacre systématique des élites hutus, des lycéens aux ministres.

Aujourd'hui encore les exécutions continuent. Et, fait important pour l'avenir, le Burundi resserre ses liens avec Pékin.

2. - Au Congo, il y a heureusement eu moins de sang. Le pays n'en a pas moins connu en 1972 des remous, des épurations, des complots, des affrontements qui proviennent à la fois d'oppositions entre tendances politiques modérées et révolutionnaires pro-chinois et pro-cubains, par exemple - et de rivalités tribales. Les lycéens de Pointe-Noire ont manifesté pour proteste contre la politique du gouvernement, cause d'une situation économique peu reluisante. La troupe a tiré, faisant plusieurs morts. Plus tard, des incidents ont opposé les habitants du Pool près de Brazzaville à des "tranglers" de camps de rebelle angolais situés au Zaïre. Là encore, il y a eu des morts.

Quant aux "complots", ils étaient le fait, selon le gouvernement, de membres éminents du Parti Congolais du Travail, tels qu'Ange Diawara, Ndala, et Noumazalayé, le commandant Ngouabi a pu éliminer ses rivaux mais un autre "homme fort" est apparu sur la scène congolaise: le ministre des Affaires Etrangères M. Henri Lopès.

A l'actif du bilan 1972 dans cette région d'Afrique deux événements: - la normalisation entre le Congo et le Zaïre de rapports qui, au début de l'année encore étaient extrêmement tendus: - la solution grâce aux bons offices du commandant Ngouabi et du général Mobutu - et à la modération du président Bongo - des dissensions entre la Guinée Equatoriale et le Gabon à propos de quelques îlots, situés dans les eaux gabonaises, à l'embouchure du Rio Muni, et revendiqués par la Guinée Equatoriale.

L'alliance Abidjan - Dakar

L'année 1972 n'a pas vu en Afrique que des convulsions. A l'actif du bilan en premier lieu, le renforcement continu de la coopération ivoiro-sénégalaise décidée fin 1971, lors de la triomphale et amicale visite du président Senghor à Abidjan. Visite que rendra, en mars 1973, à Dakar, le président Houphouët Boigny.

Tout au long de l'année, les contacts entre les deux pays se sont resserrés à tous les niveaux. Une politique commune, des choix fondamentaux communs, se sont dégagés entre eux sur tous les grands problèmes africains L.O.C.A.M. - en dépit de la défection du Congo - en est sortie renforcée sous la présidence agissante du Président sénégalais. D'autre part l'entente entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal a accéléré la création de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest - la C.E.A.O. - Celle-ci néanmoins, suscite des oppositions et des réserves. Les principales proviennent du rêve du Nigéria de créer une Communauté qu'il dominerait pour le plus grand bien de son économie et que le Togo et le Dahomey semblaient tentés de rejoindre bien qu'ils aient affirmé l'un et l'autre, leur désir de voir maintenir la zone franc comme étant le seul lien qui puisse éviter une balkanisation de l'Afrique.

Le second souffle de la Coopération

La France a affirmé à plusieurs reprises en 1972, qu'elle était prête à revoir par des discussions sérieuses les accords de coopération passés en 1960 et 1961, avec les Etats africains qui furent territoires français. En janvier à Niamey et à Fort-Lamy M. Pompidou affirmait que la coopération serait non seulement maintenue, mais développée et que les investisseurs français seraient de plus en plus invités à s'y associer. Le CNPF - ce fut un des faits marquants de l'année - a répondu sans hésiter aux incitations du chef de l'Etat. Des missions très importantes du Patronat français sont allées à tour à tour en Tunisie, en Côte d'Ivoire, et au Togo. Elle ont débouché sur d'importants projets d'investissements...

Quelques mois plus tard M. Pompidou en Haute-Volta et au Togo a précisé que le développement de la coopération n'exclut pas des aménagements. La France est d'accord pour discuter de la révision des accords de coopération avec ceux des Etats qui la demanderaient. Avec le Niger, les discussions sont en cours. Avec la Mauritanie, les premières conversations "exploratoires" ont commencé avant Noël. Le Congo, le Dahomey, le Togo et Madagascar ont demandé également la révision des accords dont ils bénéficient. Aucun de ces pays, fait à souligner, ne les a dénoncés. Il est vrai que le Président de la République française n'a pas caché que la France n'imposerait pas sa coopération à ceux qui n'en voudraient pas. Ce n'est pas une menace mais la mise au point était utile. Il y a deux autres raisons à la modération des partisans de la révision :

- A Brazzaville après des discussions techniques, mais restées amicales, les statuts de la Banque des Etats d'Afrique Equatoriale et du Cameroun, qui succède à la précédente, a une plus grande personnalité et une plus grande autonomie. Sa création démontre que la France accepte dans les faits, et pas seulement en paroles une évolution de ses rapports avec les Etats africains :

- A Paris le budget de la coopération a été une autre preuve de cette volonté: il n'est pas sensiblement augmenté, mais sa ventilation est différente des précédents en donnant plus d'importance à l'assistance technique proprement dite.

O. A.